



Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances de mon  
haut respect.

J. J. S. GARNIER  
Haut Commissaire du Royaume-Uni

Honorable J. B. Pearson, O.B.E.  
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures  
Ministère des Affaires extérieures  
Place de l'Est  
OTTAWA

II

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Haut Commissaire du  
Royaume-Uni

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 16 juillet 1957

J'ai l'honneur de me référer à la Note n° 1084/A de Votre Excellence,  
datée du 12 mai 1957, touchant l'extension à la Fédération de la Rhodésie  
du Nord et du Sud de l'accord de l'impôt sur le revenu de l'Union  
pour 1946 entre le Canada et le Royaume-Uni tendant à éviter les doubles  
impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu.  
Les propositions de cette modification ont été acceptées par le Gouvernement du Canada.

La présente réponse constituerait donc un accord entre nos  
Gouvernements sur le point précité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances de ma très  
haute considération.

E. D. FULTON

Secrétaire d'Etat par intérim aux Affaires extérieures  
K.C.M.G.  
Haut Commissaire du Royaume-Uni  
OTTAWA